

Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de consultation, tenue le **10 juillet 2007**, à 19 h, dans la salle du conseil de la Ville, sur les projets de Règlements numéros 778, 779, 780, 781, 783, 784, 785 et 786 :

- N° 778 : RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME
- N° 779 : RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT
- N° 780 : RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
- N° 781 : RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION
- N° 783 : RÈGLEMENT RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES
- N° 784 : RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
- N° 785 : RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE
- N° 786 : RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

PRÉSENCES

Monsieur le Maire Michel Kandyba, madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté et Jim Miron.

Madame la greffière Nicole Drouin, monsieur Michel Perrier, directeur général et monsieur Richard Dubois, directeur du Service de l'aménagement du territoire.

Les projets de Règlements numéros 778, 779, 780, 781, 783, 784, 785 ont été approuvés le 19 juin 2007. Les avis publics de consultation publique à cet effet ont été donnés le 20 juin 2007 et publiés le 23 juin 2007.

Le premier projet de Règlement numéro 786 a été approuvé le 19 juin 2007. L'avis public de consultation publique à cet effet a été donné le 20 juin 2007 et publié le 23 juin 2007.

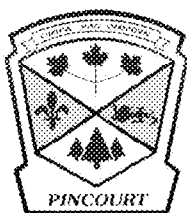
Le 10 juillet 2007, à 19 h, une assemblée publique présidée par monsieur le Maire Michel Kandyba a lieu dans la salle du conseil conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

175 personnes sont présentes dans la salle.

Après avoir expliqué les projets de règlements, entendu les personnes qui désirent s'exprimer, identifié les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation et expliqué la nature et les modalités d'exercice du droit de demander que tout règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, la consultation publique est terminée et monsieur le Maire clôt l'assemblée.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE



Ville de **PINCOURT**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 10 juillet 2007**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron

Absence motivée : M. le conseiller Michel Pratte

Sont aussi présents: M^{me} Nicole Drouin, greffière et M. Michel Perrier, directeur général

2007-07-243

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2007

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 59, d'ouvrir la séance régulière du mois de juillet 2007.

2007-07-244

SUJET : AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2007

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h, d'ajourner la séance régulière du mois de juillet 2007 pour quelques instants.

2007-07-245

SUJET : RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2007

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

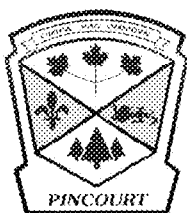
À 21 h 10, de rouvrir la séance régulière du mois de juillet 2007.

2007-07-246

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 12, 19 ET 26 JUIN 2007

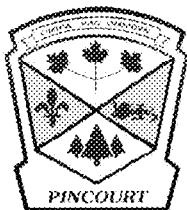
PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture des procès-verbaux des séances des 12, 19 et 26 juin 2007, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.



Ville de **PINCOURT**

- 2007-07-247 SUJET: APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 12, 19 ET 26 JUIN 2007
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'approuver les procès-verbaux des séances des 12, 19 et 26 juin 2007.
- 21 h 12 À 21 h 12, monsieur le conseiller Stéphane Boyer quitte son siège.
- 2007-07-248 SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de juin 2007 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2007-07).
- 2007-07-249 SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUIN 2007
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de juin 2007 conformément au Règlement numéro 716.
- 2007-07-250 SUJET: DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR JEAN-PIERRE CUERRIER – JOURNALIER-HOMME DE MÉTIER – DIVISION ENTRETIEN
- Considérant que monsieur Jean-Pierre Cuerrier, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 26 juin 2007 au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 17 septembre 2007 au 18 janvier 2008 inclusivement ;



Ville de **PINCOURT**

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Jean-Pierre Cuerrier, journalier-homme de métier – Division entretien, un congé sans solde du 17 septembre 2007 au 18 janvier 2008 inclusivement selon sa demande déposée.

2007-07-251

SUJET: DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UN ANALYSEUR DE TRAFIC AUTONOME

Considérant l'approbation de l'achat par la commission administrative du 26 juin 2007, il est

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'un analyseur de trafic autonome auprès de Trafic Innovation Inc. au montant de 8 003,85 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-300-40-895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 versements annuels égaux de 1 600,77 \$ à compter de l'exercice financier 2008.

21 h 16

À 21 h 16, monsieur le conseiller Stéphane Boyer reprend son siège.

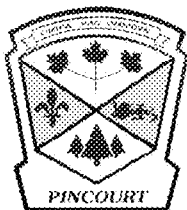
2007-07-252

SUJET: AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant l'approbation à la commission administrative du 26 juin 2007, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Michel Kandyba, et le président de la commission administrative, monsieur Stéphane Boyer, à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de travail intervenu entre la Ville de Pincourt et monsieur Michel Perrier pour le poste de directeur général.



Ville de **PINCOURT**

2007-07-253

SUJET: APPUI À LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION DANS SES DÉMARCHES POUR L'OBTENTION DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2010

Considérant que la Ville de Vaudreuil-Dorion a posé sa candidature pour l'obtention de la finale provinciale des Jeux du Québec pour l'été 2010 ;

Considérant l'importance d'un tel événement pour la jeunesse québécoise ;

Considérant que des retombées positives majeures sont à prévoir pour toute la région de Vaudreuil-Soulanges ;

Considérant que plusieurs athlètes de notre région participeront à cette finale ;

Considérant que des compétitions, suivant ententes entre les villes, pourraient avoir lieu dans plusieurs villes de notre MRC, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la Ville de Vaudreuil-Dorion dans ses démarches pour l'obtention des Jeux du Québec, été 2010.

2007-07-254

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

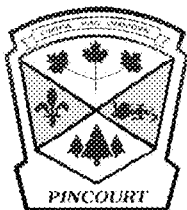
De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de juin 2007 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.

2007-07-255

SUJET: DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TRÉSORIÈRE

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt du certificat de la trésorière n° 2007-06, tel que préparé par madame Céline Bussièrès, trésorière.



Ville de **PINCOURT**

2007-07-256

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – HONORAIRES PROFESSIONNELS / AMENDEMENT AU ZONAGE C2-01

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'affectation d'un montant de 537 \$ du surplus réservé pour financer les honoraires professionnels pour l'amendement au zonage C2-01.

Que cette dépense soit imputée au poste 02-610-00-411.

2007-07-257

SUJET: ANNULATION D'UN MONTANT DE 2 000 \$ DU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ AUX FINS DES PROJETS DE REVITALISATION DES COURS D'ÉCOLE – PROJET N^o SLC-2006-614 ET AFFECTATION AU PROJET N^o GEN-2004-303 « RESTAURATION INTÉRIEURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Considérant l'avancement des projets de revitalisation des cours d'écoles, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler un montant de 2 000 \$ du surplus accumulé affecté aux fins des projets de revitalisation des cours d'écoles - projet n^o SLC-2006-614.

D'affecter ce 2 000 \$ au projet n^o GEN-2004-303 « Restauration intérieure de l'hôtel de Ville ».

2007-07-258

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 34 000 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR AUGMENTER LA RÉSERVE POUR « ÉVENTUALITÉS »

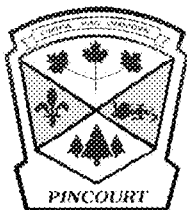
PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 34 000 \$ du surplus non affecté pour augmenter la réserve pour « Éventualités ».

2007-07-259

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 2 000 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER LES TRAVAUX DE CONFIRMITÉ DES RAMPES À L'OMNI-CENTRE (PROJET N^o SLC-2006-602)

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'autoriser l'affectation d'un montant de 2 000 \$ du surplus non affecté pour financer les travaux de conformité des rampes à l'Omni-Centre (projet n° SLC-2006-602).

Que cette dépense soit imputée au poste 02-720-10-640.

2007-07-260

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 2 000 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER LES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU PUIT À L'OMNI-CENTRE (PROJET N° GEN-2006-306)

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 2 000 \$ du surplus non affecté pour financer les travaux de sécurisation du puit à l'Omni-Centre (projet n° GEN-2006-306).

Que cette dépense soit imputée au poste 02-720-10-531.

2007-07-261

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 23 209,96 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ À LA RÉSERVE « ENGAGEMENTS »

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 23 209,96 \$ du surplus non affecté à la réserve « Engagements ».

2007-07-262

SUJET: AFFECTATION D'UN MONTANT DE 64 000 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR FINANCER LES COÛTS ADDITIONNELS D'IMPLANTATION D'UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT

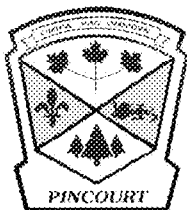
PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'affectation d'un montant de 64 000 \$ du surplus non affecté pour financer les coûts additionnels d'implantation d'un service de transport en commun sur le territoire de la ville de Pincourt.

2007-07-263

SUJET: DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:

Commission administrative :

- 28 mai 2007
- 26 juin 2007

Commission de développement et de services aux citoyens :
(aucun)

Commission de sécurité publique :

- 11 juin 2007

Commission technique:

- 21 mai 2007

Comité consultatif d'urbanisme : (aucun)

2007-07-264

SUJET: RAPPORT DU JOUR DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 787 – RÈGLEMENT DE PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES POUR LE SECTEUR INDUSTRIEL DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

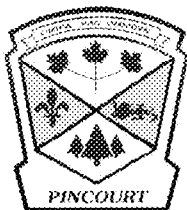
De reconnaître le dépôt du rapport du jour de consultation concernant le Règlement numéro 787 – Règlement de programme de crédit de taxes pour le secteur industriel de la Ville de Pincourt.

2007-07-265

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 717-23 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 717, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À AUTORISER DANS LA ZONE C3-06, L'USAGE «TERRASSE» COMME USAGE ADDITIONNEL À UN USAGE «ÉTABLISSEMENT DE SERVICE DE BOISSONS ALCOOLIQUES SANS PRÉSENTATION DE SPECTACLE (58211)»

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Les membres du conseil municipal déclarant avoir lu le règlement numéro 717-23, d'adopter le règlement numéro 717-23 - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 717, tel qu'amendé, de façon à autoriser dans la zone C3-06, l'usage « terrasse » comme usage additionnel à un usage « établissement de service de boissons alcooliques sans présentation de spectacle (58211).



Ville de **PINCOURT**

2007-07-266 SUJET: ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 786 – RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le second projet de règlement numéro 786 - Règlement relatif aux usages conditionnels.

2007-07-267 SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT ET LE SURPLUS NON RÉSERVÉ- ACHAT D'UN SURPRESSEUR ET LOCATION D'UN RÉSEAU D'AQUEDUC TEMPORAIRE POUR LE PROJET SOMMET BOISÉ – PROJET N^O GEN-2007-309

Amendée par
résolution #
2007-08-299

Considérant l'approbation du projet par la Commission technique, il est

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Arçon, conseiller
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'un surpresseur pour le réseau temporaire du projet Sommet Boisé auprès de fournisseurs reconnus pour un montant maximum de 7 000 \$, taxes incluses.

Que cette dépense soit financée, sur cinq ans, par le fonds de roulement et soit imputée au poste comptable 22-400-10-795.

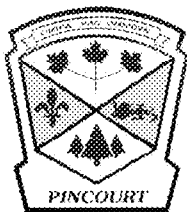
Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en 5 versements annuels égaux de 1 400 \$ à compter de l'exercice financier 2008.

D'entériner la location d'un réseau d'aqueduc temporaire et le paiement des dépenses encourues pour l'installation auprès de fournisseurs reconnus pour un montant maximum de 38 000 \$, taxes nettes et contingences incluses.

Que cette dépense pour le projet spécial n^o GEN-2007-309 soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-640.

2007-07-268 SUJET: RÉSEAU DE SURPRESSION TEMPORAIRE DANS LE PROJET SOMMET BOISÉ – ENGAGEMENT AU MDDEP – ATTESTATION D'UN INGÉNIEUR

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'entériner l'engagement de la Ville de Pincourt de faire parvenir, à la fin des travaux, au Ministère du Développement Durable, de l'environnement et des Parcs une attestation signée par un ingénieur précisant que les travaux ont été réalisés en conformité avec l'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ainsi qu'en conformité avec la norme BNQ 1809-300 et la directive 001, le tout dans le cadre du projet d'installation d'un réseau de suppression temporaire dans le projet domiciliaire Sommet Boisé.

2007-07-269

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ-
OCTROI DE CONTRAT POUR LA CORRECTION DU PAVAGE
DE LA RUE REGENT – PROJET N^o GEN-2007-312

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi du contrat pour la correction du pavage de la rue Régent à la compagnie Ali Excavation inc. pour un montant de 17 012, 99 \$, taxes applicables incluses.

Que cette dépense, pour le projet n^o GEN-2007-312, soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-071.

2007-07-270

SUJET: JOURNÉE DES POMPIERS – 11 AOÛT 2007

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
APPUYÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la «Journée des pompiers» du 11 août 2007 comme activité spéciale à la Ville de Pincourt.

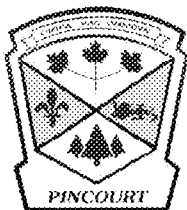
D'autoriser une parade de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 11 août 2007, selon le plan déposé par l'Association des pompiers volontaires de Pincourt.

D'autoriser la présence de jeux, d'animaux et de véhicules motorisés au parc Bellevue pour le montage, la réalisation et le démontage de l'événement.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques et la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires.

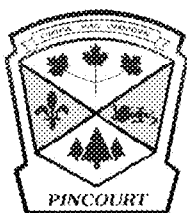
D'autoriser la fin des activités au parc Bellevue au plus tard à minuit le samedi 11 août 2007.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.



Ville de **PINCOURT**

- 2007-07-271 SUJET: DÉROGATION MINEURE – 103, BOULEVARD CARDINAL-LÉGER (LOT 1 574 520)
- Considérant que toutes les exigences prévues par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Règlement numéro 616 ont été observées, il est
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Que le préambule fasse partie de la résolution.
- Que le ratio de une (1) case de stationnement par 10 m² pour les usages « service médical » et « restauration » soit réduit à une (1) case de stationnement par 30 m² pour le 103, boulevard Cardinal-Léger (lot 1 574 520).
- 2007-07-272 SUJET: APPROBATION DU P.I.I.A. – MODÈLE DE MAISON - PROJET « SOMMET BOISÉ »
- PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'approuver le P.I.I.A. pour le modèle de maison « Le Calais » pour la future construction au 748, rue de la Colline (lot 3 564 255) et que ce modèle soit ajouté aux modèles déjà approuvés pour le projet « Sommet boisé ».
- 2007-07-273 SUJET: APPROBATION DU PLAN N^o 5230/S/62807208/P – HYDRO-QUÉBEC
- PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'approbation du 27 juin 2007 du plan n^o 5230/S/62807208/P soumis par Hydro-Québec concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la ville de Pincourt.
- 2007-07-274 SUJET: AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES - SERVICES PROFESSIONNELS - PROJET DE RÉFECTION DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER ENTRE L'AVENUE FOREST ET LE BOULEVARD DE L'ÎLE – PROJET SPÉCIAL N^o GEN-2007-313
- PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ



Ville de **PINCOURT**

D'autoriser le directeur des Services techniques à aller en appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant le projet de réfection du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île – projet spécial n° GEN-2007-313.

2007-07-275

SUJET: APPROBATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER ENTRE L'AVENUE FOREST ET LE BOULEVARD DE L'ÎLE – PROJET GEN-2007-313

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver les critères d'évaluation et de pondération de l'appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île – projet spécial n° GEN-2007-313.

2007-07-276

SUJET: NOMINATION DU SECRÉTAIRE ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER ENTRE L'AVENUE FOREST ET LE BOULEVARD DE L'ÎLE – PROJET SPÉCIAL N° GEN-2007-313

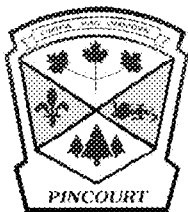
PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

Que monsieur Hans-Gabriel Christoph, directeur des Services techniques, soit nommé secrétaire du comité de sélection de l'appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection du boulevard Cardinal-Léger entre l'avenue Forest et le boulevard de l'Île – projet spécial n° GEN-2007-313.

Que monsieur Michel Perrier, directeur général, madame Nicole Drouin, greffière, monsieur Jean-Marc Guy, chef de division entretien et monsieur Richard Dubois, directeur du Service de l'aménagement du territoire, soient nommés à titre de membres dudit comité.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 21 h 32 et s'est terminée à 22 h 09.



Ville de **PINCOURT**

2007-07-277

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 10 JUILLET 2007

PROPOSÉ PAR M^{me} Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 22 h 10, de lever la séance du 10 juillet 2007.

MICHEL KANDYBA, MAIRE

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE